



**L'Association canadienne pour l'histoire du nursing (ACHN)/
The Canadian Association for the History of Nursing (CAHN)**

Le Fonds Vera Roberts

Objectif : Subventionner les recherches et les publications en histoire du nursing en régions éloignées au Canada avec une priorité accordée aux régions circumpolaires canadiennes (au nord du 60^{ième} parallèle).

Mandat :

- 1) Les projets admissibles comprennent les projets de recherche et les publications historiques en nursing en régions éloignées au Canada tout particulièrement les régions circumpolaires, c'est-à-dire celles au nord du 60^{ième} parallèle.
- 2) Les candidates¹ admissibles incluent: les graduées et celles qui font des études postdoctorales, les chercheuses reconnues en histoire du nursing ainsi que les personnes possédant de l'expérience non-professionnelle en recherche de type historique. Référez-vous aux critères particuliers du formulaire de demande.

Marche à suivre :

Lire attentivement

- 1) Les formulaires de demande doivent être dûment remplis et signés par toutes les personnes tel qu'indiqué.
- 2) Cinq copies du formulaire doivent être envoyées à la présidente du *Comité de sélection des résumés* au plus tard le 1er février de l'année pour laquelle on veut obtenir les sommes allouées. À une date ultérieure, on vous demandera de faire parvenir une copie du formulaire par courrier électronique. « Les directives de soumission de projets de recherche en histoire du nursing » (ci-jointes) doivent être suivies à la lettre.
- 3) Le nom, l'adresse et le nom de l'institution de la responsable du projet doivent figurer sur **une** seule copie.
- 4) Les étudiantes qui font une demande doivent fournir une preuve d'inscription à un programme universitaire.
- 5) Les candidates choisies devront mentionner la participation du Fonds Vera Roberts (FVR) lors de toute présentation et toute publication. De plus, elles devront soumettre des rapports par intérim tel que demandé et retourner les fonds non utilisés.
- 6) Soumettre vos demandes à :

Cynthia Toman
School of Nursing
University of Ottawa
451 Smyth Road
Ottawa, ON
K1H 8M5
ctoman@uottawa.ca

¹ Dans ce document, le féminin inclut le masculin.

Directives de soumissions de projets de recherche en histoire du nursing

Description du fonds: Le Fonds Vera Roberts (FVR) de CAHN/ACHN

Le FVR accorde des subventions à des chercheuses compétentes en recherche historique et pour la publication de travaux traitant de sujets liés au nursing en régions éloignées, en particulier dans les régions circumpolaires du Canada, c'est-à-dire les régions au nord du 60^{ième} parallèle. Les fonds disponibles ne dépasseront pas, au début, la somme de 7,000 \$ CAN et les montants accordés se chiffreront entre 3,000 \$ et 5,000 \$ chacun. Par conséquent, le nombre de bourses accordées peut varier selon les montants accordés.

Le *Comité de bourses et de subventions de recherche de la CAHN/ACHN* gère le fonds et révisé les soumissions. Par la suite, le *Comité* fait ses recommandations au Bureau de direction qui, à son tour, donne son approbation. Les subventions sont accordées une fois par année seulement et uniquement pour les demandes qui rencontrent tous les critères de ce présent guide. La date d'échéance pour la soumission des demandes est le 1er février de chaque année.

Admissibilité : Les chercheuses² intéressées doivent soumettre une demande par lettre d'une page à la présidente du *Comité de bourses et de subventions de recherche de la CAHN/ACHN* au moins deux mois avant la date d'échéance. (Les coordonnées seront disponibles sur le site Internet de la CAHN/ACHN, www.cahn-achn.ca).

- 1) Les chercheuses doivent posséder la formation et l'expérience requises pour effectuer une recherche selon les méthodes en histoire, tel qu'indiqué dans leur CV joint à leur demande. La candidate n'est pas tenue de détenir un poste universitaire pour être admissible. En outre, les étudiantes graduées sont admissibles uniquement si elles sont inscrites à un programme d'études supérieures dans une université reconnue. De plus, elles doivent soumettre une lettre de consentement de la part d'une superviseure qui appuie la recherche. Le CV de l'étudiante, celui de la superviseure ainsi qu'une preuve d'inscription au programme sont aussi requis.
- 2) La préférence sera accordée aux sujets de recherche qui seront liés à l'histoire du nursing en régions éloignées, particulièrement les régions circumpolaires du Canada conformément aux objectifs du FVR. D'autres régions pourront être retenues si la recherche s'avère pertinente, encore selon les objectifs du FVR.
- 3) Les demandes seront soumises à un processus d'évaluation rigoureux afin d'assurer la pertinence de la recherche. La priorité sera accordée au projet le plus solide. Par contre, le *Comité* peut recommander de réviser et de soumettre au prochain concours certains projets qui auront beaucoup de mérite.
- 4) Les demandes peuvent se faire dans une des deux langues officielles.

Marche à suivre : La candidate doit soumettre la **demande originale ainsi que quatre copies** (pour un total de 5 copies) au *Comité de bourses et de subventions de recherche de la CAHN/ACHN* avant le 1er février, à l'adresse indiquée sur le site Internet de la CAHN/ACHN. De plus, les candidates peuvent utiliser le formulaire qu'elles téléchargeront à partir du site Internet ou bien elles pourront créer leur propre demande en se conformant aux critères précisés plus bas. Le format suivant est de rigueur: Police

² Le féminin inclut le masculin.

de caractères : Times New Roman de 12 points et en simple interligne. Toutes les marges devront être d'un pouce et le texte doit avoir un maximum de huit pages. Les demandes doivent aussi contenir les points suivants :

I- Un résumé du projet (maximum de 150 mots)

II- Le titre du projet et le nom de la personne ou des personnes responsables

Veillez inscrire le nom de toutes les personnes impliquées dans le projet, définir leur rôle et leurs affiliations. Qui est la responsable du projet, qui sera responsable des dépenses et de l'évolution du projet ? Les étudiantes graduées doivent aussi inclure le nom et l'affiliation de la superviseure universitaire qui dirigera le projet. La demande doit aussi inclure le CV de toutes les personnes impliquées dans le projet ainsi qu'une lettre d'appui de la responsable du projet. Joindre les pièces à l'annexe A.

III- L'étendue du projet et ses objectifs

Donnez une description claire de votre projet tout en indiquant comment votre recherche correspond à la mission du FVR. Indiquez l'importance que peut avoir votre projet pour l'histoire du nursing en général (autre que le sujet n'a pas été étudié auparavant) et exposez clairement vos objectifs. Citez clairement la ou les questions qui orienteront votre recherche.

Concernant l'étendue du projet, combien de personnes seront interviewées, à quels endroits et pendant combien de temps ? Donnez les raisons pour lesquelles vous faites ces choix; par exemple : pourquoi votre recherche se penche-t-elle sur ces personnes, ces lieux et ces dates plutôt que d'autres ?

IV- L'historiographie (maximum deux pages)

Tout d'abord, décrivez où se situe votre projet de recherche dans le contexte historiographique en nursing ou dans d'autres domaines. Par exemple : Que rapportent les écrits historiques ou les études sur les femmes à ce sujet?

Si possible, y inclure quelques analyses provenant de d'autres pays. Utilisez des notes en fin d'ouvrage (non les notes de bas de page) pour documenter vos sources secondaires. Si vous le désirez, vous pouvez inclure une bibliographie à la fin de votre travail.

V. Méthodes

Décrivez votre plan de recherche, les méthodes que vous utiliserez ainsi que tout autre cadre de référence ou concept approprié à l'analyse de vos sources. Précisez vos sources principales, l'endroit où elles se trouvent ainsi que leur accessibilité. Indiquez comment elles répondront aux questions de votre recherche, quelle est leur adéquation et leur pertinence tout en indiquant les limites possibles de ces sources.

Il est à noter que l'usage d'histoire orale devra être accompagné des renseignements suivants : Pourquoi l'histoire orale est-elle appropriée pour cette recherche ? Combien y aura-il d'entrevues et par qui seront-elles faites ? Comment seront-elles analysées ? Comment ces entrevues seront-elles

corroborées par d'autres sources primaires et qu'advient-il de ces entrevues lorsque la recherche sera terminée ? Comment ferez-vous le recrutement ? Si vous avez besoin de l'assistance d'une étudiante ou de soutien pour la transcription des entrevues orales, justifiez leurs rôles et leurs responsabilités ainsi que le taux horaire. L'annexe B doit comprendre : 1- une lettre de renseignements qui sera remise aux personnes ressources potentielles, 2 - le formulaire de consentement utilisé, 3- une copie des questionnaires d'entrevue. 4- le processus d'obtention de l'approbation éthique pour ces entrevues. Afin d'obtenir un financement, les projets d'histoire orale devront rencontrer ces critères.

VI Limite de temps

Précisez le calendrier de réalisation du projet, incluant la planification de la collecte des données et les phases de rédaction.

VII Budget

Vous devrez soumettre un budget détaillé comprenant le montant du financement que vous demandez à la FVR. Indiquez de quelle manière ces montants seront distribués et sur quelle période de temps ils seront échelonnés. Il vous faudra aussi justifier vos dépenses de façon détaillée. Lorsque le budget total dépasse le montant des fonds de la FVR, indiquez si d'autres sources de revenus sont disponibles. Indiquez quels éléments constitutifs de votre recherche seront subventionnés par le FVR. Lorsque vous obtenez des fonds d'une autre source de financement pour ce projet, donnez le nom de l'institution ainsi que les montants obtenus.

Notons que les salaires ne seront pas remboursés par la fondation FVR. Ces fonds devront être utilisés uniquement pour payer les coûts réels de la recherche et de la publication. Les demandes de remboursement doivent être conformes aux taux universitaires; c'est-à-dire, le transport en classe économique, l'hébergement, le kilométrage et les repas. Si vous avez d'autres questions, adressez-vous à la présidente du *Comité*. Vous pouvez inclure tout autre document à l'appui de votre projet à l'annexe C.

Les projets pluriannuels seront acceptés, cependant le financement qui s'échelonne au-delà de la première année sera uniquement accordé lorsque le *Comité de bourses et de subventions de recherche de la CAHN/ACHN* aura reçu un rapport satisfaisant des travaux en cours.

VIII Publications

Précisez comment les résultats de votre projet seront-ils publiés. Le FVR a été créée dans le but de faciliter la recherche et à la publication de travaux en histoire du nursing dans le Grand Nord. Ces publications peuvent inclure notamment des articles de journaux et des monographies. D'autres formes de publications devront être justifiées dans la demande. Les présentations savantes au cours d'une conférence devront normalement être suivies par la publication de cette recherche. Toute présentation et/ou publication doit reconnaître la participation de la FVR et de CAHN/ACHN à la recherche.

IX Annexes

Les annexes doivent inclure :

A- Le curriculum vitae de la candidate et, s'il y a lieu, celui de la responsable du projet. En ce qui concerne les graduées, elles devront aussi inclure, de la part de leur superviseure, une lettre de référence affirmant qu'elle accepte de superviser ce projet ainsi qu'une confirmation que le projet a été soumis pour approbation sur le plan éthique.

B- La documentation qui se rattache à l'histoire orale : lettres de renseignements, le formulaire de consentement et les questions de l'entrevue.

C- Les pièces justificatives qui se rattachent à l'histoire orale ainsi que l'approbation par un comité d'éthique.

D- Bibliographie (facultatif)

X Liste de contrôle

___ Une lettre d'accompagnement adressée au *Comité de bourses et de subventions de recherche de la CAHN/ACHN* incluant toutes les coordonnées de la candidate.

___ La demande dans son entité : assurez-vous d'avoir répondu adéquatement à toutes les questions et sous-questions, surtout celles concernant le budget.

___ Les pièces justificatives

___ Les CV

___ La lettre de la superviseure pour les graduées

___ Les documents requis pour l'histoire orale : lettre de renseignements, le formulaire de consentement et les guides de l'entrevue.

___ S'il y a lieu; l'approbation par un comité d'éthique.

Page couverture de la demande

Coordonnées de la candidate :

Nom :(imprimez S.V.P.) _____

Adresse : _____

Code postal _____

Téléphone : T _____ D _____

Télécopieur : _____ **Courriel** _____

Établissement de formation ou de recherche universitaire dans lequel cette recherche aura lieu :

Date prévue pour la fin du projet : _____

Nom de la superviseure, s'il y a lieu :

(Imprimez S.V.P.) _____

Signature de la candidate: _____

Date de la demande : _____

Brève description de la recherche ou de la publication :

Études en cours (pour les graduées). Donnez une brève description des cours en histoire/ en histoire du nursing que vous suivez.

Soumission de la demande : Faites nous parvenir votre formulaire de demande dûment rempli et les documents d'accompagnement à l'adresse suivante :

Dr. Beverley Hicks
Chair, Scholarship and Research Awards Committee
137 Victoria Avenue, Brandon
Manitoba, R7A 0Z2

Hicks@mts.net

**Directives pour des propositions de publication en histoire du nursing
en région éloignée**

La gamme des projets admissibles à une subvention pour la publication (diffusion) sur l'histoire du nursing en région éloignée est vaste. À titre d'exemples :

- Une exposition sur le nursing en région éloignée
- Une communication à un congrès en histoire ou en nursing
- Une conférencière de CAHN/ACHN ou une conférencière invitée à un congrès
- Un panel de gens qui présentent une communication sur l'histoire du nursing en région éloignée à un congrès
- La conservation de données primaires
- La cueillette ou la compilation de données primaires (par exemple des récits de vie)

Les candidates intéressées peuvent s'adresser à la présidente du *Comité de bourses et de subventions de recherche* de CAHN/ACHN afin de vérifier si le projet proposé correspond aux objectifs du programme de subventions. La demanderesse devrait faire parvenir à la présidente du *Comité* un résumé du projet incluant l'échéancier et le budget prévu. Lorsqu'il s'applique, on peut utiliser le formulaire de demande qui accompagne les *Directives de soumission de projets de recherche en histoire du nursing en région éloignée*.